

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENT GANAME ET FRERE »

Siège ABIDJAN KOUMASSI DIVO, Lot 5699, Ilot 242

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 31 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT GANAME ET FRERE »

Objet : VENTE DE MOTEUR ET ACCESSOIRES DE VOITURE , COMMERCE GENERAL ,DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI DIVO, Lot 5699, Ilot 242

Dirigeant(s) M GANAME YOUSSEFOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01999 du 29/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11980/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

